

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 0043793

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4853

Société : 41176

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EDDAHAR

AMAL

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 888 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Hajar Guenniou
Cardiologue
67 Rue Al Foutate Rés. Bernabeu
4ème Etage N° 7 Maârif - Casablanca
GSM: 06 62 07 21 27

Date de consultation : 22/09/2020

Nom et prénom du malade : ZARIADE Amal Age:

Lien de parenté : HIFI Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HIFI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

2AS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/03/20	Consultation	300,-	Dr Hajar Guenni Cardiologue Rue Al Fourate Rés. Bernaben N° 7 Maârif - Casablanca 59 59 - GSM 06 21 07 21 21	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AMRANY Pharmacie des familles Grandie et Iman Tél: 0522.25.60.60	23/9/20	584,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES .

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

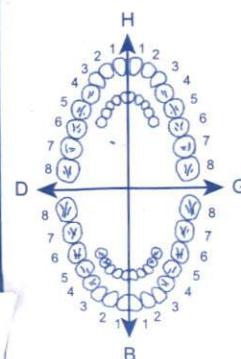
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

الدكتورة هاجر الك
اختصاصية في أمراض القلب و

خريجة كلية الطب بليل - فرنسا
طبيبة سابقة بمستشفيات فرنسا
الشخص بالصدى للقلب والشرايين
التسجيل المستمر لضغط الدم ولضربات القلب

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 54,10 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 54,10 DH

Echographie cardiaque de stress

de 22/09/2022

N° Zarriadé ounhoui

sofex

QSP3mwsj

1/ Cardenel 2,5 mg

S.V.

1/2 paquet

S.V.

134,3 = x3

2/ Coaprovel 170/12,5

S.V.

84,0 = 1 si 0 mst

3/ THERANAG 300 mg
1 gél le m^e psu 15 j

LAMRANI MERYEM
Pharmacie des Familles Angle Rues
de Normandie et Imam Tabarani
Casablanca - Tel: 0522.25.05.60

Prochain rendez-vous le:

HAJAR GUENNOUI
CARDIOLOGUE

67, Rue Al fourate, Résidence Bernaben, 4^{ème} étage N° 7 Mâarif extension - Casablanca
زنقة الفرات، إقامة برناين الطابق 4، رقم 7، المعارض - الدار البيضاء

Tél.: 05 22 25 59 59 - Urgence: 06 62 07 21 27 - Email: dhl.quennoui@gmail.com

TELEFAX: 0522 25 59 59 - GSM: 06 62 07 21 27
67, Rue Al fourate N° 7 Mâarif - Casablanca
Cardiologue
Dr Hajar Guennoui

ECG

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28

P.P.V : 134,30 DH .

6 118001 081028

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28

P.P.V : 134,30 DH .

6 118001 081028

Lot:
A consommer de
préférence avant le:
PPC : 84,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 150mg/12,5mg
b28

P.P.V : 134,30 DH .

6 118001 081028

Zafriade
Qumbañi
.....
20.02.1958 Féminin
62 ans
..... cm / 85 kg

FC 50/min Axes :
Intervalle P 24 °
RR 1208 ms QRS 31 °
P 104 ms T 30 °
PR 154 ms P (II) 0.06 mV
QRS 86 ms S (V1) -1.11 mV
QT 442 ms R (V5) 1.53 mV
QTC 406 ms Sokol. 2.64 mV

